



Handball Bretagne Règlements MINIHAND (moins de 9 ans) DECOUVERTE			
Années d'âge : 2016 – 2015 – (2014)			
Adaptations	Aménagements		
	1 temps de jeu par rencontre		
des temps de jeu	Plateau à 3 équipes 3 matchs de 2 * 10 min	Plateau à 4 équipes 6 matchs de 1 *10	Plateau à 6 équipes Faire 2 poules de 3
	Fréquence préconisée des regroupements : 1 fois par mois		
du nombre de joueurs	1 GB + 3 JOUEURS (préconisation : équipe de 6 joueurs)		
	Rotation des joueurs organisée : celui qui marque un but, prend la place du remplaçant. Le remplacement est validé par un tapement de mains entre les deux joueurs aux abords extérieurs du terrain. Si pas de remplaçants, le marqueur remplace le Gb. Précision : le buteur ne doit pas attendre un nouveau but pour rentrer. Il peut re-rentre sur le terrain après		
des objets matériels du jeu	Utilisation du terrain mini HB en largeur aux dimensions préconisées par la FFHB.		
	Ballon taille 00. Buts MiniHand		
	La zone est à 4m50.		
des règles de jeu	Engagement par le GB.		
	Jeu en reconquête du ballon		
	Exclusion d'une minute avec remplacement immédiat.		
de l'arbitrage	Pénalty à la zone derrière la ligne		
	De façon pédagogique aller progressivement vers les règles du jeu Hand à 7. Autoriser plus de 3 pas et 3sec... aider l'enfant à prendre une décision sans le sanctionner.		
	Intervenir de façon pédagogique sur les fautes commises. Si un joueur fait une grosse faute, il sort du terrain pour que l'animateur l'aide à comprendre sa faute. Un joueur le remplace aussitôt.		
responsable officiel	Possibilité de nommer des parents référents sur chacun des groupes constitués, sans compétences spécifiques de l'activité : laisser jouer et s'exprimer les enfants sur un temps de jeu qui leur appartient. Vous pouvez également responsabiliser les jeunes dirigeants (-13, -15, -18...) pour être référent d'un groupe et/ou animer les ateliers sous le tutorat d'un adulte.		

AMENAGEMENTS DE L'ESPACE PRECONISE:

2 terrains Minihand en Largeur / Buts Minihand / Zone de 4,5m

Zone pour le
Changement
Marqueur -
Remplaçant

